

Déclaration Préliminaire sur les élections présidentielles du 25 Octobre 2025 en Côte d'Ivoire

29 octobre 2025

1. Introduction

La Maison de la société civile du centre (CRASC-Centre), dans le cadre du projet d'observation citoyenne des élections, le Projet "Lafissu", qui vise à favoriser des élections inclusives et crédibles en impliquant les citoyens dans l'observation des processus électoraux et en menant des efforts de plaidoyer pour assurer la mise en œuvre des recommandations de réforme électorale, a déployé des observateurs pour observer le processus électoral des élections présidentielles de 2025 en Côte d'Ivoire.

L'observation a couvert (10) Dix régions de la Côte d'Ivoire et le district autonome de Yamoussoukro : Gbeke, Marahoué, Iffou, Moronou, Gontougo, Bounkani, Indenie-Djuablin, Belier, Hambol, N'zi et District Autonome de Yamoussoukro. Des observateurs du CRASC ont été déployés dans 1200 bureaux de vote dans les zones identifiées comme étant, à risque très élevé, à risque élevé et à risque moyen sur la base d'une évaluation préalable du risque de violence électorale. Les bureaux de vote ont été choisis en fonction de critères tels que la population électorale, les tensions signalées et la participation électorale.

Au total, 150 observateurs ont été déployés. Cela comprend 15 observateurs à long terme, qui ont également servi de superviseurs de zone du Gbeke, du Bélier, du Nzi, du Bounkani, du Iffou, de l'Indénier-Djuablin, du Gontougo et le District autonome de Yamoussoukro, et 135 observateurs à court terme dans les 09 régions, soutenus par quatre collecteurs de données utilisant le système Apollo1 pour assurer une collecte de données précise et en temps réel.

¹ Le système « Apollo » est une plate-forme de gestion de données destinée à soutenir l'observation citoyenne des élections et d'autres efforts de collecte de données structurées à grande échelle. Il dispose des fonctionnalités de base nécessaires pour permettre aux analystes de gérer les rapports des observateurs, d'assurer le contrôle de la qualité des données et d'extraire les résultats.

² Chaque observateur s'est rendu dans huit bureaux de vote le jour de l'élection présidentielle pour observer le déroulement du scrutin.

Tous les observateurs/observatrices ont été formés conformément aux méthodologies internationales et régionales d'observation des élections et ont utilisé des formulaires spécifiques, personnalisés et des formulaires d'incidents critiques pour garantir l'impartialité et la cohérence des rapports. Ce rapport préliminaire présente les premières conclusions de la mission d'observation du CRASC Centre sur l'élection présidentielle de 2025, sur la base des rapports de 132 observateurs de 1056 bureaux de vote². L'analyse se concentre sur les principaux aspects du processus électoral, notamment la configuration des bureaux de vote, le vote, la fermeture, le dépouillement des bulletins de vote et l'annonce des résultats dans les bureaux de vote. Ces résultats fournissent une évaluation partielle du processus électoral et mettent en évidence les domaines nécessitant une attention accrue pour améliorer la transparence, l'inclusivité et la crédibilité des futures élections.

2. Résumé des conclusions des observateurs du Centre CRASC

15 observateurs de long terme ont été déployés avant le jour du scrutin dans 15 circonscriptions pour observer les activités de la campagne électorale. Puis, après le scrutin, ces observateurs long terme ont observé la proclamation des résultats dans 15 démembrements de la Commission Electorale indépendante notamment dans 06 Commissions Electorales Régionales, 03 Commissions Electorales Départementales, 01 Commission Electorale Sous-préfectorale et 08 Commissions Électorales Communales.

2.1 Arrivée aux bureaux de vote

- A leur arrivée au bureau de vote à 7h00, les observateurs du CRASC Centre ont signalé que des agents électoraux étaient présents dans 79% des bureaux de vote.
- Cependant, dans 17 % des bureaux de vote visités à 07h00, aucun agent électoral n'était présent au moment de l'arrivée.

2.2 Ouverture des bureaux de vote

- Tous les observateurs de CRASC Centre ont indiqué que les agents électoraux leur avaient permis d'observer le scrutin lors de l'ouverture officielle des bureaux de vote.
- À 8 h, 74 % des bureaux de vote observés étaient ouverts. De plus, 21 % ont ouvert avec un léger retard entre 8 h 01 et 8 h 30. Ce retard était relativement plus élevé à Gbêkê, N'zi, Bélier, Moronou et Iffou.

- De plus, 5 % des bureaux de vote observés ont ouvert entre 8h31 et 9h00, principalement dans le district autonome de Yamoussoukro.
- Lors de l'ouverture des bureaux de vote, des observateurs nationaux et internationaux étaient présents dans 51 % des bureaux de vote visités.

2.3 Mise en place du vote

- En ce qui concerne la représentation des femmes parmi les agents électoraux dans les bureaux de vote, les observateurs du CRASC Centre ont signalé que : 3 % des bureau de vote observés avaient trois femmes, 28 % en comptaient deux et 48 % n'en possédaient qu'une seule et dans 21 % des bureaux de vote, aucune femme parmi les membres du bureau de vote était représentée.
- Dans 88 % des bureaux de vote, les présidents étaient des hommes. Les 12 % restants étaient présidés par des femmes.
- Dans les bureaux de vote observés, 96 % ont été aménagés de manière à assurer le secret de vote.
- 81 % de tous les bureaux de vote observés étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite (p. ex. personnes handicapées, femmes enceintes et personnes âgées) ; 19 % n'étaient pas accessibles.
- Les représentants des candidats à la mise du vote étaient présents dans presque tous les bureaux de vote que les observateurs du CRASC Centre ont visité : (RHDP, 97 % ; GP PAIX ; 21% ; MGC, 13 % ; CODE, 27 % ; Indépendant, 15 %). Tous les bureaux de vote observés par les observateurs du CRASC Centre à la mise en place, disposaient de bulletins de vote, d'urnes transparentes, d'encre indélébile, d'un registre ou d'une liste électorale, de tampons encres et d'enveloppes de transmission.
- D'après les observateurs du CRASC Centre, le personnel de sécurité n'était pas armé dans 65 % des bureaux de vote observés. Dans les autres bureaux de vote observés, 35 % disposaient d'un personnel de sécurité armé. La police constituait la majorité du personnel de sécurité présent dans les bureaux de vote, représentant 48 % des agents sécurités observés, suivie par la gendarmerie avec 46 %. L'armée était présente dans 3 % des bureaux de vote, tandis que les autres agents en uniforme représentaient les 3 % restants.

2.4 Processus de vote

- Dans tous les bureaux de vote observés par les observateurs du CRASC Centre, les agents électoraux ont vérifié que le nom de chaque électeur figurait sur la liste électorale officielle avant de leur permettre de voter.
- Dans près tous les bureaux de vote visités, les électeurs ont été marqués à l'encre indélébile après avoir voté, conformément aux procédures électorales habituelles.
- Dans tous les bureaux de vote observés, les électeurs étaient tenus de signer ou d'apposer leurs empreintes digitales sur le registre électoral après avoir voté pour valider leur vote. Tous les électeurs présentant une carte d'identité valide ont été vérifiés et autorisés à voter.
- Dans 10 % des bureaux de vote observés, la priorité n'était pas accordée aux personnes âgées, aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux personnes handicapées, leur permettant ainsi de voter avant les autres personnes dans la file d'attente.
- La plupart des électeurs ont voté dans les bureaux qui leurs avaient été assignés. Par contre, 22 % d'entre eux ont été réorientés parce qu'ils s'étaient présentés au mauvais bureau de vote. Dans tous les bureaux de vote observés, il n'y a eu aucune tentative de harcèlement ou d'intimidation des électeurs ou des agents électoraux pendant le vote.

2.5 Fermeture et comptage

- Dans 38 % des bureaux de vote observés, il n'y avait pas d'électeurs dans la file d'attente après 18 heures, et 62 % des bureaux de vote qui avaient des électeurs dans la file d'attente après 18 heures leur ont permis de voter. Dans tous les bureaux de vote observés, le président de bureau de vote a fermé et scellé l'urne et a enregistré les numéros des scellés dans le formulaire de résultats après la fermeture. Tous les bureaux de vote observés, le scellé de l'urne était intact au moment de la fermeture. Il y avait suffisamment de lumière dans 71 % des bureaux de vote observés pendant le processus de dépouillement.
- Dans les bureaux de vote observés, 89% des représentants des partis politiques ou des candidats présents lors du dépouillement des bulletins, les présidents des bureaux de vote leur ont remis les copies des procès-verbaux des résultats.

- Dans 84 % des bureaux de vote, les agents électoraux ont annoncé et affiché les résultats de l'élection présidentielle à des endroits visibles.
- Dans tous les bureaux de vote observés, les enveloppes de résultats ont été scellées et enregistrées en présence de toutes les personnes requises.

3. Conclusion

Sur la base de son observation dans les bureaux de vote observés, la mission du CRASC Centre a noté que l'élection présidentielle de 2025 s'est généralement déroulée dans le calme et l'ordre ; les agents électoraux faisaient preuve de professionnalisme dans la gestion des opérations de vote. La plupart des bureaux de vote étaient également équipés de manière adéquate avec le matériel essentiel nécessaire au processus.

Cependant, la mission a relevé certaines difficultés dans certains des bureaux de vote observés, notamment des ouvertures tardives, une accessibilité limitée pour les personnes handicapées et une faible représentation féminine parmi les agents électoraux. Bien que ces questions n'aient pas été généralisées, elles mettent en évidence des domaines qui méritent une attention continue afin de renforcer davantage l'inclusion, l'accessibilité et l'efficacité globale des futurs processus électoraux.

Le CRASC Centre salue les efforts des responsables électoraux, du personnel de sécurité et des citoyens qui ont contribué à maintenir une atmosphère calme et ordonnée le jour du scrutin. Le CRASC Centre encourage la Commission électorale indépendante (CEI) et les parties prenantes concernées à renforcer l'éducation des électeurs, à améliorer les mesures d'inclusion et d'accessibilité, et à promouvoir un meilleur équilibre entre les sexes dans l'administration électorale.

Ces résultats préliminaires sont basés sur des données d'observation recueillies dans les bureaux de vote échantillonnés dans les zones Centre et Est. Une analyse complète, incluant des recommandations, sera présentée dans le rapport final d'observation électorale du CRASC Centre.



4. Remerciements

Le Centre régional d'appui à la société civile (CRASC centre) exprime sa gratitude à ses partenaires, notamment l'Union européenne et European Partnership for Democracy (EPD) pour leur généreux soutien à l'observation des élections présidentielles de 2025 en Côte d'Ivoire. Le CRASC Centre salue également l'assistance technique fournie par le Réseau des Observateurs Electoraux d'Afrique de l'Ouest (WAEON) qui a facilité la mise en œuvre réussie de cette mission d'observation électorale.

Signature nom et prénoms:

KONAN SYLVAIN

Chef de mission

À propos du Centre CRASC Centre

La Maison de la Société Civile du Centre, aussi connue sous la dénomination commune de Centre Régional d'appui à la Société Civile du Centre de la Côte d'Ivoire, CRASC centre est née le 29 Juillet 2015. Le CRASC centre couvre 24 départements du Centre de la Côte d'Ivoire, délimitées au sein des 6 Régions administratives suivantes : le Gbêkê, le Hambol, la Marahoué, le Bélier, le N'Zi, une partie du Iffou et le District Autonome de Yamoussoukro.

Le CRASC centre a axé son intervention sur le Renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile (les OSC et leurs dirigeants/agents), l'accès à l'information brute en ce qui concerne les opportunités d'appui financier, technique, opérationnel ou institutionnel et l'accès à la connaissance dans le domaine de la gestion des OSC et du montage/ suivi- évaluation des projets d'OSC, le plaidoyer et le contrôle citoyen de l'action publique.

De façon global, le CRASC centre a pour objet d'apporter un appui aux OSC dans leur création, leur organisation, leur fonctionnement et tous autres services liés à la vie d'une organisation, faire des plaidoyers auprès de l'Etat sur des questions touchant les organisations de la société civile et promouvoir l'engagement citoyen à travers le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP). Son travail s'inscrit dans un contexte de gestion et d'autonomisation des OSC afin qu'elles jouent pleinement leur rôle d'acteur de développement. Ainsi le CRASC centre a participé à la réalisation du projet de cartographie des OSC financé par l'Union Européenne de septembre 2017 à travers la collecte des données sur le terrain. Il a aussi exécuté des prestations et de marchés visant toujours le renforcement des capacités de plus de 950 OSC dans le cadre de LIANE 2. Le CRASC centre a pris position pour renforcer la liberté d'association dans une déclaration commune relative à l'avant-projet de loi sur les associations en Côte d'Ivoire.

Le CRASC centre est devenu un partenaire de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le cadre de sa mise en œuvre de sa politique de bonne gouvernance à travers la réalisation d'enquête de satisfaction auprès des citoyens sur la délivrance des services publics en matière d'éducation et d'inclusion financière dans différents chefs-lieux de district.

Toutes ces actions conjuguées ont permis au CRASC centre de se positionner comme un acteur incontournable dans le processus de renforcement de la cohésion sociale et de la démocratie en Côte d'Ivoire. Ainsi, le CRASC centre a participé à une mission d'observation électorale lors des élections locales du 02 septembre 2023 dans la région de Bouaké.

Enfin le CRASC centre a vu ses capacités renforcées dans le domaine de la Démocratie notamment sur l'observation citoyenne des élections grâce à EPD sur le projet WYDE.